

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1715

Artikel: Les débuts de DP : né en 1963
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009265>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Né en 1963

On est en 1963. La Suisse est sortie de son réduit comme on sort de chez soi quand il ne pleut plus. Elle découvre la société de consommation; elle met en place, avec l'AVS, un début de sécurité sociale qui ne mérite pas d'être appelée Etat-providence. L'économie tourne à plein. Fini le pessimisme de l'immédiat après-guerre où les entreprises étaient incitées à faire des réserves de crise. L'immigration et l'inflation emballent la machine. Ça surchauffe.

Conscient de cette mutation, la Suisse prépare une exposition nationale pour s'interroger à haute voix. Sera-t-elle à l'étroit quand elle comptera dix millions d'habitants?

Tel était l'environnement quand fut mis à l'eau, petit bateau de papier, *Domaine Public*. Dans le premier numéro, signé collectivement, nous répondions à la question: «Qui est derrière *Domaine Public*?». Nous citons:

«Les hommes

Les collaborateurs de *Domaine Public*

sont des «amateurs». C'est-à-dire qu'ils ont tous un métier... qui les occupe. Au temps où triomphent les spécialistes, les professionnels, les technocrates de la gestion publique, l'amateurisme dans ce domaine donne tout son sens à la démocratie.

L'argent

Nous n'avons pas touché pour ce lancement ni l'or de Moscou, ni les subventions de Pro Helvetia. Pour partir, on s'est «cotisé»; pour poursuivre, on aura des abonnés.

La couleur

La plupart d'entre nous sont déjà engagés que ce soit dans le mouvement syndical, ou dans des mouvements politiques, ou parapolitiques - la majorité se rattache au parti socialiste - et tous ils entendent rester fidèles à ces engagements propres. Ils pensent que:

a) des problèmes absolument nouveaux se posent à la pensée politique et qu'ils doivent être brassés, agités par des

citoyens qui n'engagent qu'eux-mêmes. Il faut un ban d'essai des idées.

a) que rien de constructif ne pourra être tenté sans le souci d'animer, réanimer, rapprocher les mouvements syndicaux, sociaux et culturels, coopératifs, politiques.

Le programme

Voir l'éditorial du premier numéro reproduit en page 8.

L'efficacité

Au temps des conformismes et de la dépolitisation, 2000 lecteurs (ou plus) qui lisent et qui participent font le poids.»

Les signataires étaient: Gaston Cherpillod, Jean-Jacques Dreifuss, Ruth Dreifuss, Pierre Furter, André Gavillet, Jean-Jacques Leu, Marx Lévy, Pierre Liniger, Jacques Morier-Genoud, Philippe Müller, Christian Ogay, Jeanne-Marie Perrenoud, C.-F. Pochon.

En 1963, les DPéistes sont, par leur âge, de 20 à 40 ans, génération d'avant-guerre. Par conséquent des aînés par rapport aux soixante-huitards. Les dates ont leur importance. Elles renvoient non seulement à l'histoire, mais aussi à la démographie et, plus précisément, à l'emboîtement des générations.

La natalité, durant la crise économique, des années trente fut très faible. De surcroît, l'école procédait à des sélections sévères et précoces. Ainsi les Lausannois entraient au collège classique cantonal sur examen, donc par concours, à neuf ans et demi. Or, à cette époque, les grandes facultés de l'université (droit, lettres, médecine) exigeaient un baccalauréat avec latin. Il fallait donc monter à dix ans dans l'ascenseur social! Les filles de leur côté suivaient une filière séparée. Le gymnase cantonal sortait chaque année une centaine de bacheliers. C'était suffisant pour répondre aux besoins d'une société fermée.

De fermée elle devint ouverte, sous l'effet du baby-boom et de l'immigration de centaines de milliers de travailleurs étrangers. Une génération au recrutement étroit avait pour mission de

Des idées réalisables

Dans son numéro 41, en octobre 1965, DP soumettait à ses lecteurs dix propositions auxquelles il tenait et qu'il considérait comme réalisables. Les lecteurs devaient définir leurs priorités et, éventuellement, compléter la liste. Un échantillonnage significatif répondit (130). Les voici dans l'ordre de priorité résultant du vote des lecteurs.

- 1) Mise en place dans les cantons et sur le plan fédéral d'un commissariat chargé de réunir toutes les données nécessaires à une planification
- 2) Révision des règles d'imposition des personnes morales et notamment des holdings dans l'ensemble des cantons suisses
- 3) Création d'un fonds d'investissement syndical, centralisant l'épargne salariale et l'affectant à des investissements d'utilité publique dont en priorité le logement
- 4) Réorganisation et concentration de la presse syndicale pour que puisse être créé un puissant hebdomadaire de gauche
- 5) Investissements importants dans la recherche et l'expérimentation pédagogique
- 6) Politique active pour assimiler et intégrer les travailleurs étrangers
- 7) Révision de l'assurance invalidité pour que l'invalidité ne soit pas définie uniquement selon des critères économiques
- 8) Introduction du «congé éducation» réservé à ceux qui travaillent à leur perfectionnement professionnel ou qui accomplissent des tâches d'une utilité évidente
- 9) Création, au centre des localités, de «maisons de la culture»
- 10) Aide des cantons confédérés pour permettre au Jura autonome de se donner une organisation et une législation témoin.

suite de l'article à la page 6

répondre aux besoins d'une société en croissance exponentielle.

Mais les structures politiques, confortées idéologiquement par la guerre froide, n'évoluaient pas au même rythme. La Suisse restait un pays de notables, les cantons demeuraient le fief des partis dominants, radical ou conservateur catholique.

Dans son premier numéro, *DP* reprenait une analyse du politologue Jean Meynaud sur l'appartenance professionnelle, en 1959, des parlementaires suisses, conseillers nationaux et conseillers aux Etats (*Les organisations professionnelles en Suisse*, Payot, 1963.) Le décompte est significatif. On recensait 21 conseillers d'Etat au National et 12 aux Etats, 18 membres d'un conseil municipal au National, 36 fonctionnaires d'associations ou de fédérations au National et même, marque d'intégration, 15 journalistes au National et 2 aux Etats. Enfin, sans surprise, les agriculteurs sont en force: 25 dans la chambre du peuple, 4 au Stöckli.

Telle était l'équation du réformisme qui nous était posée. Les besoins exceptionnels d'une société en expansion, le faible potentiel démographique de la génération appelée à y répondre, souligné par l'ossification perdurante des structures et du personnel politiques.

A l'épreuve

Les thèmes de *DP* bimensuel étaient ceux vers lesquels se portaient l'actualité et l'intérêt de l'équipe rédactionnelle. On en aura une bonne idée par le référendum organisé auprès de nos lecteurs pour savoir qu'elles devaient être les priorités (voir encadré à la page 5).

Mais, si l'on se limite aux domaines capitaux de l'économie et de la politique, quelle leçon se dégage avec le recul?

I. Economie

Ce qui nous a frappés d'emblée, en 63, c'est le confidentialisme helvétique, justifiant, antonyme, le titre du journal *Domaine Public*. Hoffmann-Roche nous fit savoir que son rapport annuel n'était pas public. Nous ne l'avons obtenu qu'en passant par la bibliothèque économique de l'Université de Bâle. Nestlé, à la même date, ne publiait pas de bilan consolidé.

Une nomenclatura, se cooptant, occupait les fauteuils d'administrateurs des grandes sociétés. Le conseiller fédéral, Max

Petitpierre, retiré des affaires publiques, illustra ce quadrillage en occupant simultanément un siège à Nestlé (présidence), Brown Boveri, Ebauches, Ciments Portland, Société suisse de réassurance, ce que nous appelions dans l'éditorial du deuxième numéro, son «proconsulat». Les grandes banques resserraient encore le maillage. *DP* fut ainsi le premier à établir un classement des membres de la nomenclatura selon l'importance, mesurée par le capital social des sociétés auxquelles ils appartenaient. L'intention n'était pas de donner des noms et d'attribuer des numéros, mais de caractériser le capitalisme suisse, ce que nous fîmes dans des cahiers spéciaux retraçant l'histoire de chaque secteur.

En revanche, en 63, dix-huit ans après la fin de la guerre qui nous avait fait ressentir à quel point nous étions solidairement embarqués sur le même bateau, les idées de participation des salariés à la plus-value, au capital social, étaient encore reçues sinon dans les faits, du moins dans le débat.

Aujourd'hui. Dans son insolence et sa bonne conscience, la nomenclatura a connu, avec Swissair, son *grounding*. Mais, en limitant les cumuls, elle est toujours en place(s). Qu'on se réfère par exemple au conseil d'administration de Nestlé! Le confidentialisme, sous la pression de la bourse, des analystes financiers, des institutionnels, a nettement reculé, tout en s'efforçant de maintenir en zone d'ombre la rétribution du conseil d'administration et de la direction générale. Les chiffres faramineux sont finalement tombés, créant, dans le pays, un choc, une prise de conscience de classe, tant l'écart avec le salaire moyen est colossal. A *DP*, nous discutons souvent de l'écart des salaires acceptables dans une société juste: de 1 à 3 ou 1 à 10, par exemple. Mais 1 à 400 est en quelque sorte hors cadre. Or il ne s'agit pas d'un cas unique, de celui d'une vedette sans signification généralisable, mais du tarif que pratiquent les sociétés de niveau mondial. Et c'est le signe d'une mutation du capitalisme suisse, devenu un capitalisme à prédominance financière.

Les chiffres du produit national brut (PNB) le révèlent. Le solde du revenu des capitaux est de 56 milliards. Ceux qui ont été investis et placés à l'étranger par la Suisse ont rapporté la somme extraordinaire de 125 milliards.

Certes ces chiffres records ne résument pas toute l'activité de l'économie suisse qui travaille aussi pour le marché intérieur, qui compte tout un réseau de PME. Le solde de la balance des capitaux correspond à 15% du PIB. Mais ces 15% sont uniques au monde. Et il nous pose des questions pressantes:

- comment se fait la répartition des revenus tirés de l'étranger? N'accroissent-ils pas fortement les inégalités? Les revenus des managers, au lieu d'être considérés comme exceptionnels, ne sont-ils pas un signe révélateur de ces inégalités?
- la Suisse a-t-elle une surface porteuse suffisante pour tenir ce rôle dans les échanges financiers mondiaux? Ce succès ne le rend-il pas plus vulnérable?
- l'idéologie financière ne nous éloigne-t-elle pas, irrémédiablement, de l'esprit communautaire tiré des relations de travail?
- le succès mondial ne risque-t-il pas paradoxalement de nous isoler? Les premiers sont par définition seuls à leur rang. Mais ne serons-nous pas inévitablement portés à maintenir les causes de cette réussite? Par exemple le secret bancaire, dans l'interprétation indéfendable que nous en donnons, devenant cause nationale.

II. Politique

Comment ne pas s'interroger dans les années soixante sur l'efficacité de la participation socialiste au Conseil fédéral? Le bilan n'était pas négatif: accélération de la politique sociale, développement des universités, grands chantiers des routes nationales, ouverture de la politique étrangère. Mais nous étions de ceux qui réclament que l'ensemble du collège traduise par un programme minimum ses choix politiques.

Et, en 1966-1967, nous avons voulu prendre le risque de proposer deux réformes que la gauche pourrait faire avancer. La première concernait une réforme fiscale, en trois points: TVA, imposition des personnes morales par la Confédération seule, des personnes physiques par les cantons, mais avec concordat, rendu de force obligatoire empêchant la sous-enchère déloyale.

La deuxième proposition concernait l'Europe que nous mettions «au centre de

suite de l'article à la page 7

nos préoccupations». Nous étions persuadés que l'Angleterre allait lâcher ses partenaires de l'AELE et que nous devons préserver nos propres choix, y compris celui de l'adhésion: «A force de songer à notre souveraineté nationale, écrivions-nous en conclusion, nous en oublions la détérioration de notre indépendance nationale.»

Aujourd'hui. Ces deux grands sujets ne sont plus d'actualité. La réforme des fiscalités, cantons-Confédération, est devenue un exercice d'école. Quant à l'Europe, le sujet est conservé sous vide. De toute façon, nous ne sommes plus en situation de libre choix comme il y a quarante ans.

D'autres thèmes ont été introduits dans le brassage d'idées. Qu'on se réfère aux cahiers spéciaux que nous avons édi-

tés (voir encadré ci-dessous). On regrettera que quelques propositions n'aient pas été retenues dans le débat politique, simples bulles de savon irisées puis éclatées, disparues (voir, par exemple, dans *Le Temps politique*, le contrôle du gouvernement par ordonnances). Il faut constater encore que le sujet des réformes institutionnelles n'obtient aucun écho, par exemple la surreprésentation au Conseil national des partis dominants dans les petits cantons en raison d'une application faussée de la proportionnelle si l'on se réfère aux critères du Tribunal fédéral.

Mais il faut d'abord constater que, contrairement aux années soixante, la démographie joue contre le réformisme. La génération baby-boom entre en retraits

te. Sa prise en charge exige des moyens supplémentaires. Situation qui met en position de force la droite conservatrice. Elle a adopté une fois pour toutes la règle: pas d'augmentation de la charge fiscale! pas d'élévation de la quote-part des prélèvements obligatoires! Ce qui signifie puisque les besoins augmentent sans contestation possible, réduction des prestations, par exemple élévation de l'âge de la retraite. L'incapacité scandaleuse des partis d'assurer un refinancement correct de l'AI est la démonstration de cette politique de contre-réformisme.

S'il fallait aujourd'hui définir un programme minimum des partis associés au pouvoir, il faudrait mettre en priorité le financement des assurances sociales.

Pour ne pas conclure

Les rédacteurs de *DP* ont toujours été animés par la conviction que la plus-value que dégagent les travailleurs dans une entreprise et dans une société démocratiquement organisée doit être acquise et redistribuées à ceux qui la créent.

Les outils de cette socialisation, tels que nous les avons imaginés, n'ont pas été créés: fonds syndical de placement, droit des travailleurs sur les bénéfices non distribués et réinvestis dans les entreprises, épargne négociée, y compris l'épargne-temps, politique coordonnée des caisses de pension pour la part représentant l'épargne des salariés.

A défaut de ces outils de participation directe, on doit au moins obtenir que la redistribution se fasse par la qualité des services publics, des écoles, des hôpitaux... Le niveau de ces services est en Suisse élevé. Mais il faut s'inquiéter de l'écart grandissant entre, pour parler simple, le riche et le pauvre et du sous-financement affaiblissant nos assurances sociales. La réussite économique est certes avérée, non sans risque d'égoïsme national et d'isolement.

Nous sommes entrés dans l'ère du contre-réformisme.

A son lancement, *DP* était composé à la linotype, qui fondait chaque ligne, au plomb, d'un seul bloc. Aujourd'hui, Internet assure des communications instantanées et mondiales. On peut s'y noyer, mais on peut y trouver sa place. C'est le pari. Mais une certitude: si les canaux de transmission ont changé, la justification de l'action est la même.

André Gavillet

Cahiers spéciaux

André Gavillet, *Épargne négociée et pouvoir économique*, n° 109-110, avril 1969.

Jean-Jacques Leu, Henri Galland, André Gavillet, *Service militaire différencié. Présence dans le tiers-monde*, n° 113-114, juin 1969.

André Gavillet, *Essai sur le capitalisme suisse*, n° 125-127, février 1970.

Pierre-Alain Goy, Eric Baier, Henri Galland, Jean-Pierre Ghelfi, *Essai sur le capitalisme suisse II*, n° 137-139, octobre 1970.

Bernard Crettaz, Jean-Daniel Delley, *TV suisse 1952-1971: Vers l'âge adulte*, n° 147-148, mars 1971.

Groupe de Grancy, *Réfugiés en Suisse: Au-delà du noir et blanc*, n° 748, octobre 1984.

Comité vaudois du 14 juin et Domaine Public, *Le nouveau droit matrimonial*, n° 761, février 1985 (avec la collaboration des conseillers nationaux Gilles Petitpierre, Yvette Jaggi, Vital Darbellay).

André Gavillet, François Brutsch, Jean-Daniel Delley, Yvette Jaggi, Wolf Linder, Marc-André Miserez, *Le Temps politique*, n° 874, septembre 1987.

Yvette Jaggi, *L'occasion européenne. Fiscalité communautaire et finances fédérales*, n° 917, septembre 1988 (avec la collaboration d'André Gavillet et Pierre Imhof).

Le Rapport Haefliger, n° 943, mars 1989 (publication intégrale du Rapport d'enquête administrative de l'ancien juge Arthur Haefliger sur l'affaire Kopp).

André Gavillet, Pierre Imhof, *Le dossier 153. La Suisse à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international*, n° 969, octobre 1989 (avec la collaboration de Mario Carera).

Philippe Biéler, André Gavillet, Jean-Pierre Ghelfi, Pierre Imhof, Pierre Liniger, Luc Thévenoz, *La fièvre et ses remèdes. Pour une réforme du marché hypothécaire*, n° 1019, décembre 1990.

André Gavillet, *Les temps du travail. Chômage et congé en cours d'emploi*, n° 1125, mai 1993.

Jean-Daniel Delley, *Quand l'esprit d'entreprise vient à l'Etat. Pour une réforme du service public*, septembre 1994 (tiré à part revu et augmenté des articles parus dans les n° 1165-1176 de *DP*, en avril-juin 1994, inspirés de l'ouvrage de D. Osborne et T. Gabler, *Reinventing Government*).

Passions, n° 1183, septembre 1994. Jean-Claude Favez, François Gross, Charles-F. Pochon, Ruth Dreifuss, Beat Kappeler, Serge Maret, Jean-François Aubert, Monique Jacot, Jean-Luc Seylaz, Marx Lévy, Yvette Jaggi, Franz Blankart, Wolf Linder.

Gérard Escher, *Le génie génétique*, n° 1339-1340, avril 1998 (avec la collaboration de Jean-Daniel Delley, André Gavillet, Claude Pahud, Géraldine Savary).

André Gavillet, *La collaboration intercantonale. Du concordat au traité*, n° 1386, mai 1999.

Dan Gallin, *Qu'est-ce que le socialisme? Réponse à Christoph Blocher*, n° 1454-1455, décembre 2000 (avec la collaboration du Global Labour Institute).